



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

NOTE D'INFORMATION

N° 19.28 – Juillet 2019

Depp

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

DIRECTION DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE
DEPP-DVE
61-65, RUE DUTOT
75732 PARIS CEDEX 15

LE BACCALAURÉAT 2019

Session de juin

► À la session du baccalauréat de juin 2019, avec 88,1 % d'admis en France entière, le taux de réussite global est très légèrement inférieur à celui de 2018 (88,3 %). Il reste proche de 88 % depuis 2014.

Le taux de réussite au baccalauréat général de 91,2 % est stable par rapport à celui de 2018 (+ 0,1 point). Celui du baccalauréat technologique, qui avait augmenté fortement de 2005 à 2014, perd 0,8 point avec 88,1 %, soit 2,3 points de moins depuis 2017. Dans la voie professionnelle, avec 82,3 %, le taux de réussite perd 0,3 point. Il reste compris entre 80,5 % et 82,6 % depuis 2014.

En données provisoires, la part des bacheliers dans une génération atteint 79,7 % en 2019.

Les candidats de la voie générale obtiennent le plus souvent leur diplôme avec mention.

Fanny Thomas, DEPP-B1

► 755 900 candidats, y compris des formations agricoles, se sont présentés à l'examen du baccalauréat à la session de juin 2019. 665 900 ont été reçus. Le taux de réussite global atteint 88,1 %. Il est en très légère baisse de 0,2 point par rapport à 2018 (88,3 %). Depuis 2014, il oscille autour de 88 %. La session 2018 avait vu l'arrivée au niveau du baccalauréat de la nombreuse « génération 2000 ». Avec la « génération 2001 », légèrement moins nombreuse, le nombre total de candidats à la session 2019 diminue de 9 600 (- 1,3 %) par

rapport à 2018, mais il reste supérieur à celui de toutes les sessions antérieures. Il diminue le plus fortement dans la voie professionnelle (- 3,0 %) et plus modérément dans la voie générale (- 1,0 %). Dans la voie technologique, le nombre de candidats augmente par rapport à 2018 (+ 0,6 %).

En données provisoires, la proportion de bacheliers dans une génération s'établit à 79,7 % en 2019 (- 1,0 point par rapport à juin 2018). Elle reste stable dans les voies générale et technologique. Elle est en recul dans la voie professionnelle (- 0,9 point).

Un taux de réussite proche de 91 % depuis 2014 dans la voie générale

Le nombre de candidats diminue dans les séries L et S (respectivement - 1,9 % et - 1,6 %). L'effectif est en très légère hausse dans la série ES en 2019 (+ 0,2 %).

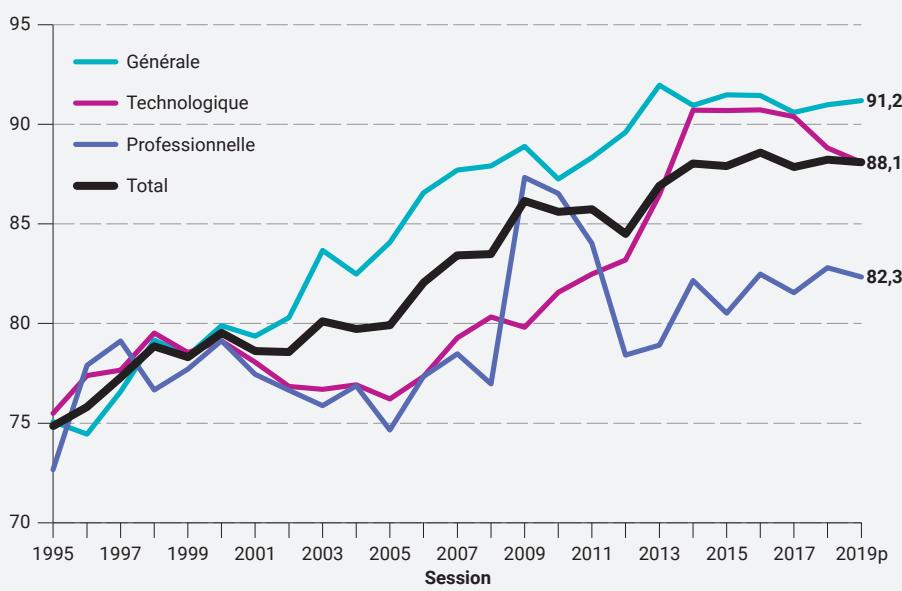
Globalement, le taux de réussite au baccalauréat général est stable par rapport à 2018 (+ 0,1 point)

► figures 1, 2 et 3. Il augmente dans les séries ES et L (respectivement + 0,4 et + 0,9 point) et diminue dans la série S (- 0,4 point).

Au total, le nombre de bacheliers généraux (355 700) diminue de 3 400 par rapport à la session de juin 2018, sous l'effet de la diminution du nombre de candidats dans les séries L et S, et aussi des résultats en S. En 2019, 53 % des bacheliers sont titulaires d'un baccalauréat général.

42,5 % d'une génération obtient un baccalauréat général, soit autant qu'en 2018.

► 1 Évolution du taux de réussite au baccalauréat depuis 1995 selon la voie (en %)



p : les données 2019 sont provisoires.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte jusqu'en 2011, y compris Mayotte à partir de 2012.

Sources : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ)-DEPP

et ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA).

Réf. : Note d'Information, n° 19.28. © DEPP

Le nombre de candidats continue d'augmenter dans la série STMG

La réussite au baccalauréat technologique est en baisse de 0,8 point en 2019. Après une forte progression entre 2005 et 2014 (+ 14,5 points), elle était restée au-dessus de la barre des 90 %. Depuis la session 2018, elle est à nouveau sous ce seuil de 90 % et atteint 88,1 % en 2019

► figures 4 et 5.

Dans le domaine de la production, le nombre de candidats diminue de 2,0 % et le taux de réussite perd 0,6 point. La baisse d'effectif est plus importante dans les séries STI2D et STAV qu'en STL. Les séries STL et STAV voient

► 2 Résultats du baccalauréat général, session de juin 2019

Séries	Premier groupe d'épreuves					Second groupe d'épreuves			Total		
	Présents	Admis	%	Ajournés	%	Présents	Admis	%	Présents	Admis	%
S	201 083	161 511	80,3	11 190	5,6	28 382	22 270	78,5	201 083	183 781	91,4
ES	132 148	102 744	77,7	7 226	5,5	22 178	17 142	77,3	132 148	119 886	90,7
L	56 788	46 372	81,7	2 711	4,8	7 705	5 629	73,1	56 788	52 001	91,6
Ensemble	390 019	310 627	79,6	21 127	5,4	58 265	45 041	77,3	390 019	355 668	91,2

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENJ-DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 19.28. © DEPP

► 3 Évolution des résultats du baccalauréat général, session de juin 2019

Séries	Session de juin 2019			Rappel de juin 2018			Variation d'effectifs		Taux de variation (%)		Écart de taux de réussite
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Présents	Admis	
S	201 083	183 781	91,4	204 402	187 551	91,8	- 3 319	- 3 770	- 1,6	- 2,0	- 0,4
ES	132 148	119 886	90,7	131 869	119 047	90,3	279	839	0,2	0,7	0,4
L	56 788	52 001	91,6	57 873	52 463	90,7	- 1 085	- 462	- 1,9	- 0,9	0,9
Ensemble	390 019	355 668	91,2	394 144	359 061	91,1	- 4 125	- 3 393	- 1,0	- 0,9	0,1

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENJ-DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 19.28. © DEPP

leur réussite diminuer de façon plus notable (respectivement - 1,3 et - 1,8 point) qu'en STI2D (- 0,2 point).

Le nombre de candidats dans le domaine des services augmente de 1,9 %. Cette évolution est uniquement imputable à la série STMG (+ 3,7 %), les effectifs de candidats étant en baisse dans les séries ST2S (- 2,3 %) et STHR (- 7,0 %). La réussite dans ce domaine diminue globalement de 0,9 point avec 86,7 %. Seule la série STHR voit sa réussite augmenter (+ 0,6 point avec 94,9 %).

La réussite est la plus importante dans les séries TMD et STD2A : 96,7 % des 3 800 candidats ont obtenu leur diplôme. Au total, 137 800 diplômes ont été délivrés en 2019 dans la voie technologique, ce qui représente 21 % des bacheliers. La baisse du nombre de diplômes décernés est limitée à 400 principalement du fait de la hausse du nombre de candidats en STMG. 16,4 % d'une génération obtient un baccalauréat technologique, soit 0,1 point de moins qu'en 2018.

La réussite au baccalauréat professionnel continue de fluctuer autour de 82 %

La session de juin 2019 compte 209 500 candidats au baccalauréat professionnel, soit 6 500 de moins qu'en 2018 (- 3,0 %). Le taux de réussite au baccalauréat professionnel s'établit à 82,3 % contre 82,6 %

l'année dernière, soit une légère baisse de 0,3 point. Il fluctue entre 80,5 % et 82,6 % depuis la session 2014 ► figures 6 et 7.

26 % des bacheliers ont obtenu un baccalauréat professionnel. Au total, le nombre de bacheliers professionnels diminue de 5 900 par rapport à 2018. 20,8 % d'une génération obtient un baccalauréat professionnel, soit 0,9 point de moins qu'en 2018.

L'obtention d'une mention devient plus fréquente dans la voie professionnelle que dans la voie technologique

Globalement, à l'issue de la session de juin 2019, 47,0 % des candidats au baccalauréat obtiennent une mention ► figure 8. Cette proportion atteint 52,6 % dans la voie générale où 28,5 % des candidats obtiennent une mention « Bien » ou « Très bien ». Dans les voies technologique et professionnelle, près de 41 % des candidats obtiennent une mention, et 27 à 28 % une mention « Assez bien ».

La part des candidats reçus avec mention perd 0,7 point par rapport à juin 2018. L'évolution de cette proportion suit celle de la réussite dans la voie technologique. Dans la voie générale où le taux de réussite est légèrement plus important qu'à la session précédente, la part des candidats reçus avec mention diminue (- 1,3 point). Inversement, dans la voie

professionnelle, la réussite diminue tandis que la part de candidats reçus avec mention augmente (+ 1,2 point).

En 1997, alors que les voies générale, technologique et professionnelle étaient proches en termes de réussite au baccalauréat, la part de candidats admis avec mention était la plus élevée au sein de la voie professionnelle ► figure 9. À partir de 2005, avec l'augmentation de la réussite dans la voie générale, les candidats de cette voie obtiennent plus de mentions que les autres. Jusqu'en 2008, la voie professionnelle oscille entre 30 % et 35 % de présents admis avec mention tandis que cette proportion reste un peu supérieure à 20 % dans la voie technologique. Entre 2009 et 2014, la voie technologique gagne 20 points et passe devant la voie professionnelle. Après deux années de baisse pour la voie technologique et de hausse pour la voie professionnelle, l'ordre s'inverse à nouveau entre ces deux voies à la session 2019. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 19.28 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder aux figures complémentaires et aux définitions, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format XLS ».

► 8 Proportion de candidats avec mention par type de baccalauréat, session de juin 2019

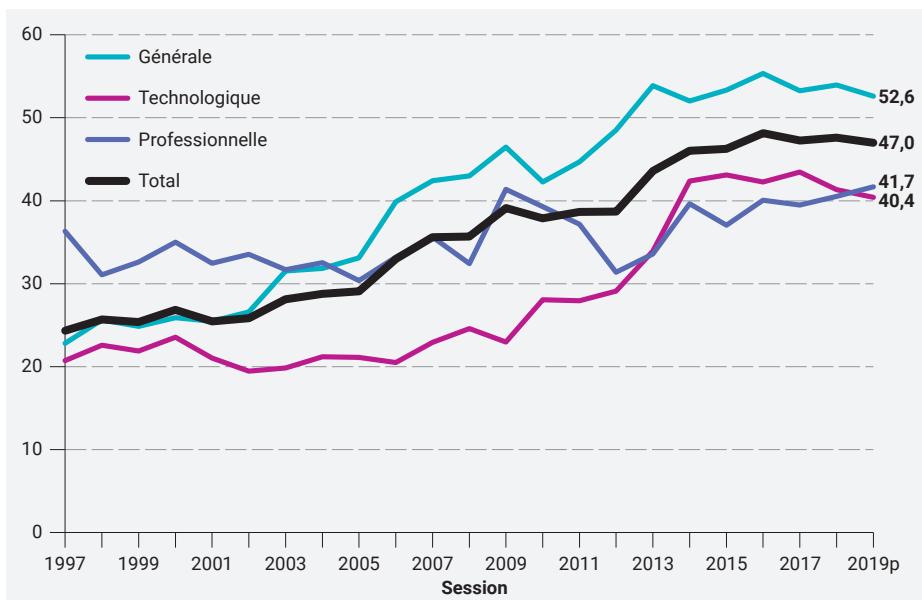
Séries	Total Présents	Décision (%)					
		Très bien	Bien	Assez bien	Sans mention	Refusé	Mention / présents (%)
Général	390 019	11,7	16,8	24,1	38,6	8,8	52,6
Technologique	156 385	2,5	11,1	26,8	47,7	11,9	40,4
Professionnel	209 499	2,0	11,3	28,4	40,6	17,7	41,7
Ensemble	755 903	7,1	14,1	25,8	41,1	11,9	47,0
Rappel de juin 2018	765 507	7,5	14,1	26,1	40,5	11,7	47,7

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MENJ-DEPP et MAA.

Réf. : Note d'Information, n° 19.28. © DEPP

► 9 Évolution de la part des présents admis au baccalauréat avec mention depuis 1997 selon la voie (en %)



p : les données 2019 sont provisoires.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte jusqu'en 2011, y compris Mayotte à partir de 2012.

Sources : MENJ-DEPP et MAA.

Réf. : Note d'Information, n° 19.28. © DEPP

DÉFINITIONS

Taux de réussite

Il s'agit du rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présents. On considère comme présent un candidat qui a participé au moins à une épreuve.

Premier et second groupes d'épreuves

Les épreuves sont organisées en deux groupes. Si le candidat a obtenu une moyenne générale inférieure à 8/20 aux épreuves du premier groupe, il est ajourné. S'il a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe (« oral de rattrapage »). Le candidat au baccalauréat professionnel doit en plus avoir eu au moins 10/20 à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle pour être admis à se présenter au second groupe. Il passe alors une épreuve dite de contrôle.

Proportion de bacheliers dans une génération

Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de jeunes qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre

de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux. Pour ces résultats provisoires, la répartition par âge est estimée à partir de la structure par âge des bacheliers observée sur les résultats définitifs de la session précédente. Les âges pris en compte sont de 17 à 24 ans. Il est important d'éviter la confusion entre les notions de :

- taux de réussite au baccalauréat, qui est la proportion des admis par rapport au nombre de présents (88,1 % à la session 2019) ;
- proportion de bacheliers dans une génération (79,7 % en juin 2019) ;
- proportion d'une génération qui accède au niveau du baccalauréat, c'est-à-dire qui entre dans la dernière année d'une formation préparant au baccalauréat ou à un diplôme du même niveau (c'est ce dernier indicateur qui avait été mentionné dans la loi d'orientation n° 89-486 du 10 juillet 1989).

Répartition académique

Ces résultats provisoires sont donnés selon le lieu du centre d'examen et non selon le lieu de scolarisation en terminale. Or, de nombreux candidats du baccalauréat professionnel passent l'examen dans une académie différente de celle où ils sont scolarisés. C'est la raison pour laquelle ces résultats provisoires ne permettent pas de

répartir les candidats professionnels par académie. Cette répartition académique sera donnée lors de la publication des résultats définitifs.

Séries du baccalauréat général

S : scientifique

ES : économique et sociale

L : littéraire

Séries du baccalauréat technologique

secteur de la production

STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

STL : sciences et technologies de laboratoire

STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

secteur des services

STMG : sciences et technologies du management et de la gestion

ST2S : sciences et technologies de la santé et du social

STHR : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

secteur « disciplinaire »

STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués

TMD : techniques de la musique et de la danse ■